

# Histoire des Archives municipales de Besançon et présentation des fonds

## Historique

Le 3 juin 1290, l'empereur Rodolphe de Habsbourg accorde à la ville de Besançon les franchises et le statut de ville impériale. Depuis ce jour, la ville a toujours veillé à mettre en lieu sûr les chartes et titres attestant ses privilèges.



Du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les archives municipales, trésor de la communauté, étaient conservées dans un coffre en fer forgé fabriqué et peint à Nuremberg au XVI<sup>e</sup> siècle, coffre toujours exposé aujourd'hui. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elles restèrent à l'Hôtel de ville : les registres étaient disposés sur des rayonnages et les dossiers rangés dans un meuble à "layette" ( tiroirs), encore utilisé aujourd'hui. En 1899, les archives anciennes (antérieures à 1790) furent transférées à la Bibliothèque d'étude et de conservation, tandis que les archives modernes (1790-1952) demeurèrent à l'Hôtel de ville jusqu'en 1959. Ces dernières furent ensuite déplacées à la Citadelle jusqu'en 1983, date à laquelle elles rejoignirent la bibliothèque d'étude et de conservation. Depuis 1993, avec la masse de documents récents versés par les services municipaux, les archives contemporaines sont pour l'essentiel conservées dans un bâtiment annexe.

Depuis 2007, le service des archives municipales gère également les archives produites par l'administration centrale de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB).

En 2026, il a été mutualisé et est devenu un service de Grand Besançon Métropole.

## Présentation des fonds

Les fonds d'archives publiques possèdent un cadre de classement commun et sont soumis aux mêmes règles de classement, de tri et de communication.

### Les archives anciennes (antérieures à 1790)



Flottage du bois sur le Doubs à Rivotte, 1729 (DD148, pièce 17)

Ces documents permettent véritablement l'écriture de l'histoire de la ville depuis sa constitution en commune. Les différents aspects de ce passé sont classés en neuf séries thématiques correspondant aux principales fonctions de l'administration communale de l'Ancien Régime.

## Les archives modernes (1790-1952)



Cet ensemble, composé des documents produits par les services municipaux, présente une extrême diversité de thèmes, répartis en 19 séries. On y trouve des pièces aussi diverses que les délibérations du conseil municipal, les registres d'état-civil, les pièces comptables, des actes de propriété, d'acquisition ou de ventes, des dossiers de construction ou d'entretien de bâtiments, de rues ou de ponts, des documents concernant l'industrie, le commerce, l'environnement, l'assistance, l'enseignement, la culture...

Demandes d'autorisation de spectacles de cirque, 1920-1930 (3S47)

## Les archives contemporaines (à partir de 1953)



Le funiculaire de Bregille, 1981 (390W3)

Pour les archives contemporaines, le classement thématique par séries disparaît, à cause de l'accroissement du volume des documents produits et la multiplication des services communaux au XX<sup>e</sup> siècle. Les documents sont alors classés par ordre chronologique de versement dans une série unique identifiée par la lettre W. Le choix de 1953 a été effectué notamment en raison des importantes transformations de l'administration municipale à partir du second mandat de Jean Minjoz, maire de Besançon (1953).

Afin de facilement distinguer les versements issus de services GBM de ceux des services de la Ville de Besançon et du Centre communal d'action sociale (CCAS), une cotation distincte avec les lettres W\_GB a été mise en place.

## Les fonds iconographiques



Basilique Saint-Ferjeux, projet de l'architecte A.F. Ducat, 1884 (2Fi 1173)

La série Fi ne comprend que des documents figurés (plans, photographies, affiches...). On peut néanmoins également retrouver ces archives spécifiques disséminées dans les autres fonds. Ex de sous-série Fi :

1Fi : Affiches du Musée des Beaux-arts de Besançon (1946-2001).

2Fi : Plans des bâtiments communaux (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

6Fi : fonds des photographes de la Ville de Besançon (dit fonds Tupin, 1880-2005)

9Fi : maquettes des bâtiments municipaux (1990-2001).

## Les fonds privés



Manifestation pour Lip, 1973 (5Z)

La série Z est constituée de fonds privés entrés par voie extraordinaire (dons, dépôts, legs).

Exemples :

1Z : fonds Adrien Saulnier (résistance et libération, 1944-1998).

3Z : archives de la famille d'Orival (1554-1927).

5Z : fonds Lip (1930-1980).

28Z : fonds Jacquemin Frères (confiseurs, chocolatiers, 41 rue des Granges, 1882-1950).